

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 AVRIL 2013**

**Délibération n° D-2013-207**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23/04/2013

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 06/05/2013

Maison de quartier de Sainte Pezenne - Approbation du plan de  
financement et demande de subvention

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Michel GENDREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU

**Direction Patrimoine et Moyens**

**Maison de quartier de Sainte Pezenne -  
Approbation du plan de financement et demande  
de subvention**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La maison de quartier de Sainte Pezenne est utilisée pour de nombreuses activités et les besoins en espaces sont importants. En outre, divers actes de vandalisme sont régulièrement déplorés sous les espaces préau. Aussi, une extension de l'équipement avec une modification de la façade Est a été décidée. Cette opération est financée en partie par les crédits de quartier.

Le Conseil municipal du 17 septembre 2012 a autorisé Madame le Maire à déposer une demande de permis de construire.

Le marché de maîtrise d'œuvre relatif à ce projet a été attribué, par décision L 2122-22 du 9 juillet 2012 à l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est l'architecte TEMPEREAU devenu TEMIS. L'avant projet détaillé a été validé par décision du 1<sup>er</sup> mars 2013.

Le plan de financement pour cette opération est le suivant :

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Maîtrise d'œuvre	9 360,00	Ministère de l'intérieur	7 000,00
Travaux	78 000,00	Ville de Niort	84 890,00
Frais divers	4 530,00		
<b>Total dépenses</b>	<b>91 890,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>91 890,00</b>

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement de l'opération « extension de la maison de quartier de Sainte Pezenne – modification de la façade Est » ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter une participation financière auprès du Ministère de l'intérieur au titre des aides exceptionnelles accordées aux collectivités territoriales ;
- signer le cas échéant, les conventions à intervenir et autres documents nécessaires à l'obtention de la subvention.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL